

## Safety Data Sheet

# Roxtec Lubricant (FR)

Internal document ID / Reference ID and revision  
ROXNAV-339576052-172 / SDS-1139-v.1.0 Rev. 2

Originally compiled  
2018-12-11

Current version publish date  
2022-11-24

Previous version publish date  
-

Cette Fiche de Données de Sécurité est rédigée dans une démarche volontaire : elle n'est pas obligatoire conformément à l'Article 31 du Règlement n°1907/2006.

## RUBRIQUE 1 – Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1 Identificateur du produit

Roxtec Lubricant (Lubrifiant Roxtec)  
Numéro CAS: 61789-97-7  
Numéro CE: 263-099-1

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Lubrification des composants de systèmes d'étanchéité Roxtec.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Roxtec International AB  
Box 540, 371 23 Karlskrona, Suède  
Téléphone : +46 455 36 67 00  
Fax : +46 455 820 12  
info@roxtec.com  
www.roxtec.com

### 1.4 Numéros d'appel d'urgence

Roxtec International AB  
Téléphone : +46 455 36 67 00  
Heures ouvrables: 8:00 - 16:00 CET  
Limitations des informations: Informations en anglais seulement!

## RUBRIQUE 2 – Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

La substance n'est pas classée comme dangereuse aux termes du règlement CLP CE 1272/2008 ni de la 6<sup>e</sup> révision de 2015 du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) ou WHMIS 2015 (Canada).

La substance n'est pas couverte par les exigences de la fiche de données de sécurité aux termes de l'article 32 de la réglementation Reach CE 1907/2006 ni de la 6<sup>e</sup> révision de 2015 du système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) ou WHMIS 2015 (Canada).

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit ne contient aucune substance ni niveaux de concentration nécessitant un marquage ou un signalement spécifique.

### 2.3 Autres dangers

Le produit ne contient ni substances PBT (persistantes, bioaccumulables et/ou toxiques) ni substances vPvB (très persistantes, très bioaccumulables).

## RUBRIQUE 3 – Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substance

Le produit ne contient aucune substance ni niveaux de concentration nécessitant un signalement spécifique.  
Suif : Numéro CAS: 61789-97-7, numéro CE: 263-099-1.

### 3.2 Mélange

Sans objet. Le produit est une substance.

## RUBRIQUE 4 – Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

Contact avec la peau: Laver au savon et à l'eau.  
Contact avec les yeux: Rincer soigneusement à l'eau claire.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut causer une légère irritation en cas de contact avec la peau ou les yeux.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun soin médical immédiat ni traitement spécial n'est nécessaire. Traitement symptomatique si nécessaire.

## RUBRIQUE 5 – Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Poudre sèche, mousse ou CO<sub>2</sub>.  
Moyens d'extinction inappropriés: Eau.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Chauffé, le suif peut être à l'origine d'émanations de gaz inflammables et irritants. Émanations de monoxyde et de dioxyde de carbone en cas de combustion.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser la tenue de protection habituelle des sapeurs-pompiers conformément à la norme européenne NF EN 469, des gants (NF EN 659) et bottes (HO spécification A29 et A30) ou exigences équivalentes. Utiliser un appareil respiratoire autonome à circuit ouvert à air comprimé (NF EN 137).

## RUBRIQUE 6 – Mesures à prendre en cas de dispersion accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour le personnel ordinaire et les équipes d'intervention d'urgence : utiliser des gants de protection hypoallergéniques et « à faible résistance aux produits chimiques » ainsi que des lunettes de sécurité si nécessaire.

### 6.2 Mesures de protection de l'environnement

Empêcher tout déversement du produit dans les canalisations, les égouts, l'eau de surface ou souterraine.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer immédiatement toute fuite pour empêcher le risque de glissade. Couvrir les canalisations et éliminer les fuites de produit avec de l'eau chaude et un matériau absorbant.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Se référer aux sections 8 et 13 relatives aux équipements de protection individuelle et à l'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 7 – Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions pour une manipulation sans danger**  
Prévenir toute fuite pour empêcher le risque de glissade.  
Empêcher tout déversement du produit dans les canalisations ainsi que dans l'eau de surface ou souterraine.  
Se laver soigneusement les mains après usage.  
Ne pas manger, boire, ni fumer pendant l'utilisation du produit.  
Ôter tout vêtement contaminé et équipement de protection avant de se rendre sur un lieu de restauration.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**  
Aucune recommandation particulière. Préférer un stockage au frais si possible.
- 7.3 Utilisation finale particulière**  
Non pertinent.

## RUBRIQUE 8 – Contrôles de l'exposition et protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle**  
La substance n'a pas de valeurs limites d'exposition.
- 8.2 Contrôles de l'exposition**  
Les personnes sensibles peuvent utiliser des gants de protection hypoallergéniques et « à faible résistance aux produits chimiques ».  
Utiliser au besoin des lunettes de protection en cas de risque d'éclaboussure.
- Voir sections 6, 12 et 13 concernant les mesures de contrôle relatives à l'exposition de l'environnement.

## RUBRIQUE 9 – Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- |  |   |
|--|---|
| a) Aspect (forme et couleur)   | Graisse blanche, pâte.                                |
| b) Odeur   | Légère odeur de suif.                                 |
| c) Seuil olfactif  | Non disponible.                                       |
| d) pH  | Non disponible.                                       |
| e) Point de fusion/point de congélation                              | Non disponible.                                       |
| f) Point initial et intervalle d'ébullition                          | Non disponible.                                       |
| g) Point d'éclair  | Environ +280 °C.                                      |
| h) Taux d'évaporation  | Non pertinent.  |
| i) Inflammabilité  | Non disponible.                                       |
| j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité | Non disponible.                                       |
| k) Pression de vapeur  | Non pertinent.  |
| l) Densité de vapeur   | Non pertinent.  |
| m) Densité relative  | 890 kg/m <sup>3</sup> .                               |
| n) Solubilité  | Soluble dans les solvants organiques, pas dans l'eau. |
| o) Coefficient de partage : n-octanol/eau                            | Non disponible.                                       |
| p) Température d'auto-inflammation                                   | Non pertinent.  |
| q) Température de décomposition                                      | Non disponible.                                       |
| r) Viscosité   | Non disponible.                                       |
| s) Propriétés explosives   | Non pertinent.  |
| t) Propriétés oxydantes  | Non pertinent.  |
- 9.2 Autres informations**  
Non disponible.

## RUBRIQUE 10 – Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité**  
Aucune condition connue susceptible de provoquer une réaction dangereuse en conditions normales d'utilisation.

**10.2 Stabilité chimique**

Le produit est stable en conditions normales d'utilisation et de stockage.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune condition connue susceptible de provoquer une réaction dangereuse en conditions normales d'utilisation.

**10.4 Conditions à éviter**

Températures extrêmement élevées.

**10.5 Matières incompatibles**

Aucune matière incompatible connue en conditions normales d'utilisation.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Aucun produit de décomposition dangereux connu en conditions normales d'utilisation.

## RUBRIQUE 11 – Informations toxicologiques

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

a) Toxicité aiguë

Aucun danger répertorié.

b) Irritation/corrosion cutanée

Aucun danger répertorié.

c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucun danger répertorié.

d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun danger répertorié.

e) Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun danger répertorié.

f) Cancérogénicité

Aucun danger répertorié.

g) Toxicité pour la reproduction

Aucun danger répertorié.

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique

Aucun danger répertorié.

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée

Aucun danger répertorié.

j) Danger par aspiration

Aucun danger répertorié.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

Peut causer une légère irritation en cas de contact avec la peau ou les yeux.

**Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

Aucune information connue.

**Effets immédiats et différés, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

Aucun effet prévu.

**Valeurs numériques de toxicité (estimations de la toxicité aiguë par exemple)**

Aucune information disponible.

**Effets interactifs**

Aucune information disponible.

**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 12 – Informations écologiques

- 12.1 Toxicité**  
Non toxique pour les organismes aquatiques.
- 12.2 Persistance et dégradabilité**  
En principe biodégradable.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation**  
La substance n'est pas classée comme dangereuse.
- 12.4 Mobilité dans le sol**  
Insoluble dans l'eau. En principe biodégradable.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**  
Le produit ne contient ni substances PBT (persistantes, bioaccumulables et/ou toxiques) ni substances vPvB (très persistantes, très bioaccumulables).
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**  
Information non disponible.
- 12.7 Autres effets néfastes**  
Aucun effet néfaste connu.

## RUBRIQUE 13 – Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets**  
Le produit n'est pas classé comme déchet dangereux. Se conformer aux législations de traitement des déchets nationales et locales.  
Les résidus de la substance peuvent être compostés ou incinérés. Les emballages propres peuvent être incinérés ou recyclés.  
Lutter contre l'utilisation du tout-à-l'égout pour éliminer les déchets.

## RUBRIQUE 14 – Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas dangereux aux termes des dispositions actuelles des codes de transport international de marchandises dangereuses par route (ADR) et voie ferrée (RID), du code du transport maritime international de marchandises dangereuses (IMDG) et des réglementations de l'association internationale du transport aérien (IATA)

- 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**  
Non classé comme marchandise dangereuse.
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**  
Sans objet.
- 14.3 Classes de danger pour le transport**  
Sans objet.
- 14.4 Groupe d'emballage**  
Sans objet.
- 14.5 Dangers pour l'environnement**  
Sans objet.
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**  
Sans objet.
- 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**  
Sans objet.

## **RUBRIQUE 15 – Informations réglementaires**

### **15.1 Réglementations/Législation spécifiques à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé ou d'environnement**

Réglementation CE 1907/2006 du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH).

Réglementation CE 1272/2008 du 16 décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (CLP).

Le produit ne contient aucune substance dangereuse.

Canada

Loi sur les produits dangereux et le Règlement sur les produits dangereux (RPD) (DORS/2015-17).

Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

La substance n'a fait l'objet d'aucune évaluation chimique.

## **RUBRIQUE 16 – Autres informations**

Cette version remplace la fiche de données de sécurité mise à jour: 2018-12-10.

Motif des changements apportés lors de la révision de la FDS: Mise à jour générale.